

► Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CSE », il suffit d'envoyer un simple mail à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus CFDT (les listes des DS et des élus CSE sont disponibles sur F2F).

Compte-rendu des points importants du Comité Social et Économique – Réunion ordinaire

Point 1 : Points reportés du CSE précédent

1.2 : Retrait de la plainte déposée par le CSE devant le Procureur de la République de Paris à l'encontre du Syndicat national des salariés du numérique (S3i) pour accès frauduleux à un traitement automatisé de données, détention, reproduction et transmission frauduleuse des données contenues dans un système de traitement automatisé des données

Que pensez de ce point mis à l'ordre du jour par le secrétaire de l'instance ?

Ce point de l'ordre du jour aura alimenté les débats pendant plus de 3 heures et aura fait ressortir le fait que l'intérêt personnel ou d'un groupe (seul ou en alliance) l'emporte malheureusement sur l'intérêt collectif.

Vos élus CFDT se sont opposés à ce retrait.

Ci-dessous les 2 déclarations faites en séance :

Déclaration CFDT sur le retrait de la plainte déposée par le CSE à l'encontre du syndicat S3I

« Pour ceux qui auraient oublié ou qui ne le savent pas encore, une réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise a eu lieu le 16/10/2019 avec un seul point à l'ordre du jour : « *Information et décisions concernant le mail de prospection/propagande électorale au nom du syndicat S3I reçu par des salarié(e)s de l'entreprise SSG le dimanche 6 octobre 2019, envoyé sur des adresses personnelles de salarié(e)s potentiellement issues des serveurs CE, ainsi que des informations d'affectation sur site desdits salariés.* »

La CFDT souhaite rappeler que les élus Traid-Union étaient les plus vindicatifs lors de cette réunion, pour que la plainte contre S3I soit votée et aboutisse.

Ci-joint des extraits des débats consignés dans le procès-verbal du 16 octobre 2019 :

« *Un élu Traid-Union conseille au CE d'intenter une action en justice, au pénal, pour usurpation de données. Il souligne en outre que personne n'est dupe, au sein de la présente instance, sur la source émettrice des mails incriminés.* »

« *Un élu Traid-Union réitère sa demande d'intenter une action en justice, soulignant qu'il existe des indices permettant d'identifier clairement le « méchant usurpateur », auteur des mails incriminés.*

« *En tout état de cause, qui met systématiquement des majuscules aux mois de l'année et qui écrit e-mail avec un accent sur le E, si ce n'est un auteur prolix de courriels, présent ce jour dans cette salle ?* »

« *Un élu Traid-Union jugerait opportun de ne répondre qu'aux personnes qui se sont plaintes et de préciser à ces dernières que le CE a intenté une action en justice à ce sujet.* »

Aujourd'hui, ces mêmes élus mettent à l'ordre du jour le vote du retrait de l'action en justice contre S3I et refusent la mise à l'ordre du jour de l'action en justice pour défendre les salariés sur le sujet des zones urbaines. Les salariés apprécieront !

A la faveur des dernières élections, une majorité composée de Traid-Union et S3I s'est formée contre les syndicats confédérés. Cette alliance opportune pour Traid-Union, trouve sa contrepartie dans le retrait de la plainte contre S3I.

Ces mêmes élus qui demandent aujourd'hui le retrait de cette plainte, contestent l'analyse de la CFDT, peuvent-ils expliquer aux salariés leur revirement ? »

Compte-rendu des points importants du Comité Social et Économique – Réunion ordinaire

Déclaration CFDT justifiant la position de ses élus lors du vote sur le retrait de plainte

« Les élus CFDT justifient leur vote négatif par la raison suivante :

Depuis le vote du dépôt de plainte, aucun élément nouveau n'a été porté à leur connaissance.
Les élus CFDT souhaitent que l'enquête déjà démarrée puisse aller jusqu'à son terme. »

1.3 : Lancement de la désignation des administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration Sopra Steria Group

Les mandats des 2 administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration ont pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire du 9 juin 2020. Il faut donc procéder à leur renouvellement.

Le calendrier proposé est le suivant :

- Envoi de l'appel à candidature le 4 septembre 2020 au plus tard.
- Date limite d'envoi des candidatures le 18 septembre 2020.
- Désignation lors de la réunion du CSE du 23-24 septembre 2020.

Point 3 : Partage d'informations sur l'évolution de l'entreprise

3.2 : Informations économiques Groupe avec focus sur l'optimisation des coûts

La clôture à fin mai est mieux que ce qui avait été estimé au V2 revu en raison du COVID.

Des économies ont été réalisées sur les frais de déplacement, les frais variables et la sous-traitance, ce qui a eu pour conséquence une amélioration de la marge.

Le pays le plus touché est la France (du fait d'Airbus). Les autres pays d'Europe résistent.

Les points critiques restent l'aéro, le bassin toulousain, CIMPA et l'Inde.

Les embauches sont gelées.

3.3 : Informations économiques France avec demande de focus sur

3.3.1 Toulouse

La direction est en attente de la communication d'Airbus prévue mi-juillet.

A la date du 22 juin, on compte 200 personnes en Inter-chantier dont 193 pour Aeroline.

Des transferts d'activités sont en cours :

- La 1^{ère} vague du Go to Toulouse a permis d'embarquer 105 personnes sur les 122 re-skillées et le transfert de 15 projets sur Toulouse.
- La 2^{ème} vague a démarré.
- Une 3^{ème} vague sera initiée en juillet après les annonces d'Airbus pour un démarrage début septembre.

L'objectif est un retour au plein emploi d'ici la fin de l'année. Airbus restera le 1^{er} client sur Toulouse mais ne devra peser que pour 50% des emplois.

3.3.2 Intercontrat

Périmètre Conseil & Intégration France :

- avril : 18 500 jours
- mai : 15 500 jours

La bonne nouvelle est que la baisse se confirme en juin.

Compte-rendu des points importants du Comité Social et Économique – Réunion ordinaire

3.3.3 Activité Partielle

- avril : 1 010 personnes (509 ETP)
- mai : 862 personnes (540 ETP)

Le mois de juin devrait être en dessous.

A compter de fin juin, il n'y aura plus de recours à l'Activité Partielle.

3.3.4 Prise de congés

La direction rappelle qu'il n'y a pas eu d'imposition des congés pendant le confinement.

Elle prône l'application de la note sur les congés avec les recommandations (solde de 10 jours à fin septembre et de 6 jours à fin décembre).

Suite à l'interpellation de vos élus sur le double langage de la direction au national, en local, lors du Live Event France, elle reconnaît qu'elle ne peut pas obliger les salariés.

Nous vous rappelons donc qu'il s'agit bien d'une recommandation et que la direction ne peut rien vous imposer !!!

N'hésitez pas à nous contacter, si vous rencontrez des problèmes en local.

3.4 : Effectifs

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière.

La baisse des Entrées/Sorties est liée à la situation actuelle.

Les recrutements sont toujours gelés tant que la situation toulousaine n'est pas résolue.

La direction a décidé de réduire l'embauche des alternants.

Les élus font part de leurs inquiétudes concernant la situation des chargés de recrutement. La direction est en train d'étudier la possibilité de réaffectation sur d'autres fonctions RH globales.



Pour recevoir directement et mensuellement « L'ESSENTIEL CSE », il suffit d'envoyer un simple mail à EssentielSopra-subscribe@yahooogroupes.fr (depuis une adresse électronique perso) ou d'en faire la demande aux Délégués Syndicaux ou aux élus CFDT (les listes des DS et des élus CSE sont disponibles sur l'intranet F2F).

Titulaires

Nathalie LACASSAGNE	SSG / Albi Toulouse
Pierre GIRAUDEAU	SSG / Bordeaux
Caroline RICHARD	SSG / Rennes
Alain MOIREZ	SSG / Toulouse
Donatella CORAGGIO	SSG / Manhattan
Mickaël RIOU	SSG / Montreuil

Délégués syndicaux CFDT dans le groupe

AXWAY	pallombert@axway.com / 01 47 17 21 62
SBS	cfdtsoprabanking@gmail.com
I2S	contact@cfdtsteria.com / 06 61 78 93 16
HR	nathalie.sicard@soprahr.com / 04 91 28 59 18

Suppléants

Jérémie CREN	SSG / Meudon
Carole PLANES	SSG / Toulouse
William BEAUMOND	SSG / Aix Marseille Toulon
Muriel NAUDY	SSG / Montpellier
François-Marie BRENGUES	SSG / Rodez
Nathalie ARGIS	SSG / Manhattan

Consultez notre blog :

<http://cfdtsoprasteria.blogspot.fr/>

Réseaux sociaux :

LINKEDIN : <https://www.linkedin.com/in/cfdt-groupe-sopra-steria-21ab5b182/>

TWITTER : <https://twitter.com/CFDTSopraSteria>

Représentant Syndical au CSE

Thierry FORT	SSG / Bordeaux
--------------	----------------

